

## Assemblée plénière de la CSFP: brèves 05/22

Compte rendu des points traités et des décisions prises lors de l'assemblée générale de la CSFP des 19 et 20 mai 2022:

N°	Points traités	Résultats   décisions
1.1.	<b>Election du comité de la CSFP et de la présidence</b>	<p>Le comité de la CSFP et sa présidence, composée du président et de deux vice-présidents, sont réélus dans sa composition actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président: Christophe Nydegger, FR</li> <li>• Vice-président: Paolo Colombo, TI</li> <li>• Vice-président: Niklaus Schatzmann, ZH</li> <li>• Lionel Eperon, VD</li> <li>• Barbara Gisi, BE</li> <li>• Ulrich Maier, BS</li> <li>• Bruno Müller, SG</li> <li>• Christof Spöring, LU</li> <li>• Benedikt Feldges, CIFIC</li> <li>• Daniel Reumiller, CDOPU</li> </ul>
1.2.	<b>Elections pour les commissions de la CSFP</b>	<p>Les personnes suivantes ont été nommées dans la commission Organisation et processus (COP):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Claude Pottier (CSFO) pour succéder à Christoph Grottolo (CSFO)</li> <li>• Alain Perriard (FR) pour succéder à Max Brügger (FR)</li> </ul>
2.	<b>Coûts de la certification professionnelle pour adultes</b>	<p>Le rapport «Coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes: inventaire des possibilités et des déficits de financement en Suisse» sera probablement publié dans le courant de l'été après que l'assemblée plénière de la CDIP en aura pris connaissance. L'engagement lié à ce rapport a été approuvé par la CSFP. Ce rapport et cet engagement marque la fin du projet dépendant de Formation professionnelle 2030 «Coûts indirects de la certification professionnelle pour adultes – bourses et prêts cantonaux».</p>
3.	<b>Surveillance des écoles supérieures: recommandation</b>	<p>La <a href="#">recommandation</a> relative à la surveillance des écoles supérieures a été adoptée. Elle propose aux cantons des normes minimales pour la surveillance des ES et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2022.</p>
4.	<b>Forfaits CIE 2022/23</b>	<p>La commission Financement de la formation professionnelle (CFFP) examine chaque année les demandes d'adaptation des forfaits CIE et détermine sur la base du tarif des professions précédentes le tarif CIE pour les nouvelles professions.</p> <p>L'assemblée a approuvé la liste des forfaits CIE pour l'année scolaire 2022/2023.</p>

		La liste avec les forfaits CIE 2022/2023 sera disponible dès le 10 juin 2022 sur le <a href="#">site de la CSFP</a> .
5.	<b>Objectifs 2022</b>	Les <a href="#">objectifs 2022 de la CSFP élargie</a> présentes les objectifs des trois conférences spécialisées CSFP, CIFC et CDOPU et de leurs commissions. L'assemblée a approuvé les objectifs 2022.
6.	<b>Rapport annuel 2021</b>	Le <a href="#">rapport annuel 2021</a> est établi en collaboration entre les trois conférences spécialisées que sont la CSFP, la CDOPU et la CIFC. L'assemblée a approuvé le rapport annuel 2021.

261.521-9.1/scma, pu